

LE 19 DÉCEMBRE 2022
PROVINCE DE QUÉBEC

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel, tenue dans la salle du conseil municipal, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le lundi dix-neuf décembre deux mille vingt-deux, à 19 heures 20, sous la présidence de M. le maire, Patrick Charbonneau.

Sont présents les conseillers et conseillères :

Mmes Guylaine Coursol
Roxanne Therrien
Francine Charles
Émilie Derganc
Isabelle Gauthier
Catherine Maréchal
MM. Michel Lauzon
Robert Charron
François Bélanger
Marc Laurin

Sont également présents :

Mme Suzanne Mireault, greffière
MM. Mario Boily, directeur général
Sébastien Gauthier, directeur général adjoint

856-12-2022	Adoption du règlement numéro 2553 pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition de compensations et tarifs pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2023. (G8 400)
--------------------	--

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé;

CONSIDÉRANT QUE le règlement fait l'objet de modifications;

CONSIDÉRANT QUE son objet et sa portée ont été mentionnés à haute voix et que des copies du règlement ont été mises à la disposition des citoyens;

Il est proposé et résolu unanimement :

D'adopter le règlement numéro 2553, tel que modifié.

857-12-2022	Adoption du règlement numéro 2554 modifiant le règlement numéro 2508 afin d'enlever un considérant à l'effet que les avis publics étaient publiés dans le bulletin municipal à des fins autres que légales. (G8 400)
--------------------	---

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n'est l'objet d'aucune modification;

CONSIDÉRANT QUE son objet et sa portée ont été mentionnés à haute voix et que des copies du règlement ont été mises à la disposition des citoyens;

Il est proposé par madame la conseillère Roxanne Therrien, appuyé par monsieur le conseiller François Bélanger et résolu unanimement :

D'adopter le règlement numéro 2554, tel que présenté.

Patrick Charbonneau, maire

Suzanne Mireault, greffière